

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0883 du 20/08/2021

Arrêté du 9 août 2021

ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SÉLECTION AU TOUR EXTÉRIEUR
D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté fixe la composition de la commission de sélection au tour extérieur d'administrateurs des Finances publiques.

Date d'application : Année 2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SÉLECTION AU TOUR EXTÉRIEUR
D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2021.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SÉLECTION AU TOUR EXTÉRIEUR
D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2021**



ARRÊTÉ

fixant la composition de la commission de sélection au tour extérieur
d'administrateurs des Finances publiques au titre de l'année 2021

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE,

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'avis de recrutement au tour extérieur d'administrateurs des Finances publiques publié au Journal officiel de la République française du 1er juillet 2021 ;

ARRÊTE :

Article premier

La commission de sélection au tour extérieur d'administrateurs des finances publiques est composée comme suit au titre de l'année 2021 :

- M. Pierre BOISSIER, inspecteur général des finances, Président de la commission ;
- M^{me} Valérie SEGUY, cheffe du service des ressources humaines à la direction générale des finances publiques, représentante du Directeur général des finances publiques ;
- M. Stéphane LAGIER, chef du service parcours de carrière et politiques salariales et sociales à la direction générale de l'administration et de la fonction publique, représentant du Directeur général de l'administration et de la fonction publique ;
- M^{me} Marie-Hélène BOVERY, déléguée du Directeur général des finances publiques pour l'interrégion Sud-Ouest ;
- M. Samuel BARREAU, directeur départemental des finances publiques de l'Hérault.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel des finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 9 AOÛT 2021

POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION,
LE SOUS-DIRECTEUR DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES

STÉPHANE COURTIN

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756